

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

*Montrouge, le 14 août 2021*

### **L'entrave à l'Interruption Volontaire de Grossesse n'est pas cautionnable !**

Ce lundi 16 août, la chaîne de télévision **C8** diffusera le film "Unplanned", qui constitue un réel **délit d'entrave à l'IVG**. Le message véhiculé, sous couvert de relater l'expérience du personnage principal, donne un point de vue erroné de l'IVG, tant sur l'expérience personnelle qu'elle peut être, que par ce qu'elle est techniquement, éthiquement et organisationnellement parlant en France. **L'ANESF**, accompagnée de **l'ANSFO** (Association Nationale des Sages-Femmes Orthogénistes) et du **Planning Familial**, souhaite réagir en re-contextualisant l'accès à l'IVG en France.

En France, l'IVG est autorisée depuis la LOI n°75-17 du 17 janvier 1975 et le **délit d'entrave à l'IVG** puni par la loi Neiertz du 27 janvier 1993 et dont l'extension du 20 mars 2017 (LOI n°2017-347) concerne en outre : la diffusion ou la transmission d'allégations ou d'indications de nature à induire intentionnellement en erreur, dans un but dissuasif, sur les caractéristiques ou les conséquences médicales d'une interruption volontaire de grossesse.

En effet, l'accès à l'IVG est un **droit fondamental** pour toute personne le désirant. Les **discours culpabilisants** à l'égard des personnes ayant recours à l'IVG et aux professionnel·le·s de santé les réalisant dans ce film, ainsi que les **images erronées** relevant de la fiction n'ont **pas leur place à la télévision**.

Nous souhaitons rappeler qu'en France il n'est pas admis, ni dans l'éthique, ni dans la loi, d'orienter volontairement des patient·e·s à réaliser une IVG ou les en dissuader. **La parole des patientes et les notions de consentement libre et éclairé**, condition sine qua non à la réalisation d'une IVG, **sont absentes dans ce film**.

Si le vécu de la personne dont est tirée l'histoire du film ne peut être remis en question et que nous ne nions pas les problématiques d'accès, de prise en charge et de vécu de l'IVG aux Etats-Unis, il est nécessaire d'affirmer que **la création et la diffusion de ce film ne peuvent avoir nul autre intérêt que de transmettre un message orienté contre la pratique de l'IVG et son recours**.

L'ANESF, l'ANSFO et le Planning Familial demandent : **la réévaluation du sigle "moins de 10 ans" en "moins de 18 ans"**, ainsi que la **diffusion d'un documentaire expliquant le déroulement de l'IVG en France ou l'intervention des trois associations sur C8 dans les mêmes conditions que la diffusion du film**.

L'accès à l'IVG est un **droit acquis après des années de lutte**, et perpétuellement remis en question, il est de notre devoir de **combattre son entrave !**

### **Contacts :**

- > **Laura Faucher** - Présidente de l'ANESF - [presidence@anesf.com](mailto:presidence@anesf.com) - 06.74.62.52.31
- > **Alice Rocq** - Présidente de l'ANSFO - [sforthogenistes@gmail.com](mailto:sforthogenistes@gmail.com) - 06.31.37.18.64
- > **Sarah Durocher** - Présidente du Planning Familial - [sarah.durocher@planning-familial.org](mailto:sarah.durocher@planning-familial.org) - 07.49.01.84.14